

Comment évoluera le format de catalogage InterMarc lors de la refonte des outils de production de la BnF ? Il prendra en compte un environnement et des besoins nouveaux sans pour autant faire fi d'un langage couramment « parlé » par 300 catalogueurs.

L'InterMarc « nouvelle génération » de la BnF

La BnF a démarré en 2017 la refonte de ses outils de catalogage, chantier prévu pour les quatre prochaines années. Les besoins identifiés vont de la production native de données conformes au modèle IFLA LRM à la reprise de données en masse, en passant par la dérivation de données exogènes et l'articulation de ce futur outil interne avec le futur fichier national d'entités (FNE). Le format de catalogage de la BnF, InterMarc, et les contraintes liées à l'outil actuel ne permettent pas de répondre à ces besoins de manière suffisamment efficace.

UNE AIDE ET NON UN FREIN

La question de l'après-InterMarc se pose à la BnF depuis de nombreuses années, notamment à travers la question d'un nouveau modèle, fondé sur RDF. De fait, les données du catalogue de la BnF sont disponibles en RDF à travers le service data.bnf.fr; mais selon un modèle trop pauvre pour être utilisé en situation de catalogage. Le projet DOREMUS a certes permis d'expérimenter un modèle RDF à granularité fine sur les données musicales de la BnF. Mais sa grande complexité le rend peu adapté à un processus de catalogage. En regard, la BnF bénéficie d'une gouvernance et d'une culture métier solides adossées à son format InterMarc, qu'elle maintient en interne et que ses quelque 300 catalogueurs maîtrisent et « parlent ». Or l'architecture générale d'InterMarc n'est pas si éloignée d'une structure-cible compatible IFLA LRM. L'objectif premier de la BnF étant de FRBRiser ses données, le format doit être une aide et non un frein. Pour toutes ces raisons, la BnF a validé cette année une trajectoire nommée « InterMarc nouvelle génération » [InterMarc-NG], qui part de l'InterMarc existant pour le faire évoluer de façon à répondre aux besoins des futurs outils, quitte à repousser certaines limites imposées par ISO 2709, format-cadre du

MARC. On reste ainsi dans un langage familier, même si on le modifie pour prendre en compte les nouveaux environnements et besoins.

ORIENTÉ ENTITÉS ET RICHE EN LIENS

Pour répondre au besoin d'un catalogue produit nativement en IFLA LRM, il est impératif qu'InterMarc-NG soit orienté entités, et donc que chaque notice coïncide avec une entité du modèle LRM qu'elle décrit. En découlent les principes suivants :

- **à chaque entité sa notice** (et, partant, son type de notice). Par exemple, les *lieux* actuellement décrits dans deux fichiers d'autorité aux formats distincts (Noms géographiques Rameau et Autorités géographiques) devront être décrits dans une seule notice et selon un seul format ;
- **à chaque notice son entité**. Par exemple, une notice bibliographique agrège actuellement des informations de niveau *œuvre* (indexation matière, auteurs...), *expression* (langue, contributeurs), *manifestation* (information ayant trait à la publication), voire *item* (anciens possesseurs...). En plus des actuelles notices bibliographiques et autorités *titres*, qui constitueront respectivement la base des futures notices *manifestation* et

œuvre, des notices *expression* et *item* sont prévues en InterMarc-NG.

Si chaque notice en InterMarc-NG décrit une entité, alors les liens entre entités doivent s'appuyer sur un mécanisme de liens entre notices. Celui-ci, tel qu'il existe déjà dans InterMarc, possède certaines limites ou différences de traitement selon les types de notices (bibliographiques ou d'autorité) mises en relation. Ces mécanismes seront remis à plat et harmonisés. Les nouveaux liens utiliseront les identifiants pérennes (ARK) des notices, et qualifieront systématiquement la relation sur la base d'un référentiel.

D'autres mécanismes sont à l'étude, parmi lesquels il faut noter :

- la possibilité de gérer certaines listes de valeurs contrôlées selon une logique de fichier d'autorité : chaque valeur deviendrait alors une notice où pourraient être exprimés, outre le code, des libellés alternatifs, des notes d'application et d'historique et des liens à des référentiels externes, chaque valeur pouvant être liée à des valeurs plus spécifiques ou plus génériques ;
- la capacité, quand le besoin se fait sentir, de contextualiser une information au niveau d'une zone ou sous-zone. Par exemple, quand une opération de masse n'a abouti qu'à la modification de certaines zones/sous-zones ciblées, indiquer l'opération et les zones/sous-zones concernées, ce qui permet d'appréhender correctement une notice de qualité hétérogène.

La BnF est engagée depuis décembre 2016 dans cette démarche. Une quarantaine d'experts ont établi les principes-clés de ce nouveau format, et des groupes de travail œuvrent à la consolidation de ces travaux dans l'optique d'une charte d'évolution d'InterMarc qui sera dévoilée fin 2017.

SÉBASTIEN PEYRARD

Chef du service Ingénierie
des métadonnées, BnF
sebastien.peyrard@bnf.fr

